INFOS PRATIQUES

« SERVICE ENFANCE »

Communauté de Communes Sud Sarthe

Communauté de Communes Sud Sarthe, 5 Rue des écoles 72800 Aubigné-Racan
Renseignements : Service Enfance 02 85 29 12 08 valerie.matard@comcomsudsarthe.fr
www.comcomsudsarthe.fr

Zoom sur

Les points essentiels pour le Service Enfance

Le service enfance espère qu'à travers ce livret d'accueil, pouvoir vous renseigner sur les modalités d'inscriptions et avoir une meilleure lisibilité de nos accueils sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Sud Sarthe.

Afin de faciliter l'inscription de votre ou vos enfants, aux structures éducatives de la collectivité, celle-ci s'est dotée d'un logiciel.
Vous devez avoir accès au « Portail familles » pour inscrire vos enfants aux différentes activités en ligne *(accueil périscolaire, mercredis loisirs, petites et grandes vacances, camps)*. Pour cela, un identifiant et un mot de passe sont nécessaires. Vous devez vous connecter à l'adresse suivante :
https://comcomsudsarthe.portail-familles.net

Si vous ne possédez pas d'identifiant, ni de mot de passe, merci de nous transmettre le formulaire d'ouverture de compte *(voir page suivante)* que vous pouvez télécharger en vous connectant sur :
https://comcomsudsarthe.portail-familles.net

Une fois le formulaire d'ouverture complété, nous le transmettre à l'adresse suivante:
portailfamilles@comcomsudsarthe.fr

Informations Importantes :

- Nous attirons votre attention (*parents ou personnes responsables des enfants)* sur le respect des horaires d'ouverture et de fermeture des accueils. En effet, en dehors de nos horaires, la collectivité n'est pas responsable de votre ou vos enfants.

- Nous rappelons également que toutes les factures de plus de 15€ seront envoyées par le trésor public. Le règlement devra leur être adressé *(Allée de la Providence 72200 La Flèche)*.

- Les factures de moins de 15 € seront envoyées par la Communauté de Communes et seront à régler directement à celle-ci.
  - Si paiement en espèces : Règlement à effectuer à l'accueil du pôle intercommunal *(Allée de l'Ancienne gare 72800 Le Lude).*
  - Si paiement par chèque : Envoi postal *(5 Rue des Ecoles, 72800 Aubigné Racan)* en indiquant le numéro de votre facture.

Fiche
Ouverture de Compte

Sud Sarthe Communauté de Communes

Formulaire d'ouverture de compte

Service petite enfance, enfance, jeunesse

Attention : en cas de garde alternée, un compte est à créer pour chaque parent

Courriel : _____ Obligatoire pour l'ouverture du compte.

INFORMATIONS FAMILLE

Parents ou responsable légal 1

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Mère

Nom :..... Prénom :.....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

N° de téléphone : ..... N° de portable : .....

Adresse mail :.....@.....

Parents ou responsable légal 2

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Mère

Nom :..... Prénom :.....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

N° de téléphone : ..... N° de portable : .....

Adresse mail :.....@.....

INFORMATIONS ENFANTS

	Nom	Prénom	Sexe	Etablissement scolaire	Niveau scolaire	Née le à
1			☐ F ☐ M			
2			☐ F ☐ M			
3			☐ F ☐ M			
4			☐ F ☐ M			

VISA DES REPRESENTANTS LEGAUX

Je soussigné(e), ..., responsable légal de(s) l'enfant(s) désigné(s) ci-dessus :

- M'engage à signaler à la Communauté de communes Sud Sarthe tout changement de situation qui surviendrait en cours d'année,
- Certifie exact l'ensemble des informations déclarées ci-dessus.

A ..... Le .....

Signature des représentants légaux :

Formulaire à renvoyer à : portailfamilles@comcomsudsarthe.fr ou

à déposer au pôle intercommunal du Lude, allée de l'ancienne gare, 72800 Le Lude.

L'Accueil Périscolaire

Sud Sarthe Communauté de Communes

La Communauté de Communes Sud Sarthe est consciente des besoins des familles pour la garde des enfants avant et après l'école. Les accueils périscolaires fonctionnent à proximité de chaque école du territoire.

Secteur Dissé-Ss-Le-Lude / Le Lude / Luché-Pringé /Savigné-Ss-Le-Lude

Directrice : Christine PAPIN 06 33 69 84 42

Le Lude
- ***Site :*** Ecole Maternelle
- ***Horaires :*** 7h20 - 8h50 / 16h30 –18h30

Dissé-Ss-Le-Lude
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h15 - 8h50 / 16h30 -18h30

Savigné-Ss-Le-Lude
- ***Site :*** A côté Bibliothèque
- ***Horaires :*** 7h25 - 8h40 / 16h50 -18h00

Luché Pringé
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h15 - 8h30 / 16h30 -18h45

Secteur Coulongé / Mayet / Verneil-Le-Chétif

Directrice : Harmony JEGOU 06 40 96 50 88

Coulongé
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h00 - 8h45 / 16h15 -18h30

Mayet Jules Ferry
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h15 - 8h30 / 16h15 -18h45

Mayet St Exupéry
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h30 - 8h45 / 16h30 - 18h45

Verneil Le Chétif
- ***Site :*** Restaurant Scolaire
- ***Horaires :*** 7h15 - 9h00 / 16h30 - 18h30

Secteur Aubigné-Racan / Chenu / Vaas

Directrice : Albane GROULT 06 88 07 02 74

Aubigné Racan
- ***Site :*** Maison de l'Enfance
- ***Horaires :*** 7h00 - 9h00 / 16h30 -19h00

Vaas
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h30 - 8h50 / 16h30 - 18h30

Chenu
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h30 - 8h45 / 16h30 -18h30

Secteur Pontvallain / Mansigné / Saint-Jean-De-La-Motte

Directrice : Mégane LANDAIS 06 76 19 08 04

Mansigné
- ***Site :*** Ecole Maternelle
- ***Horaires :*** 7h00 - 9h00 / 16h30 - 19h00

Pontvallain
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h15 - 8h45 / 16h30 -19h00

St Jean de la Motte
- ***Site :*** Ecole Primaire
- ***Horaires :*** 7h30 - 9h00 / 16h30 - 18h30

Secteur Requeil / Yvré-Le-Pôlin

Directrice : Emmanuelle BORDE 06 76 19 98 51

Requeil
- ***Site :*** Ecole
- ***Horaires :*** 7h00 - 9h00 / 16h30 - 18h30

Yvré le Pôlin
- ***Site :*** Maison de l'Enfance
- ***Horaires :*** 7h30 - 9h00 / 16h30 - 18h30

Informations complémentaires :

- **Le matin :** les enfants arrivant avant 8h15 ont la possibilité d'apporter leurs petits déjeuner.
- **Le soir :** un goûter est fourni par la collectivité.
- **Autre :** La facturation est établie à la demi-heure *(toute 1/2 heure commencée sera facturée).*

Les TAP

Temps Activités Périscolaires

Sud Sarthe Communauté de Communes

Les écoles et les communes de Requeil et Pontvallain ont souhaité conserver le rythme scolaire sur 4.5 jours.

Des Temps d'Activités Périscolaires sont mis en place par les équipes d'animation de la collectivité.

Informations complémentaires :

- **L'inscription** est faite pour l'année.
- Votre enfant ne pourra quitter le créneau d'activité en cours.
- **La facturation** est établie de façon forfaitaire à la semaine et vous sera envoyée au début de chaque mois suivant.
- **Toute absence** non justifiée ou prévenue sera facturée.
- Les enfants inscrits aux TAP auront la possibilité de rejoindre **l'accueil périscolaire** à la fin du TAP.

Mercredi Loisirs

Sur les temps des mercredis loisirs, les enfants ont la possibilité de choisir leur lieu d'accueil entre 4 sites.

Les équipes d'animations accueillent vos enfants selon vos besoins :

- **Matin avec ou sans repas**
- **Après midi avec ou sans repas**
- **A la journée avec ou sans repas**

- Il est demandé aux familles d'inscrire sur le portail familles leurs enfants avant le vendredi soir précédent le mercredi pour un bon fonctionnement des centres *(commande de repas, effectif d'encadrement, prestataires)*.

- Les activités ont lieu de 9h00 à 17h00 avec un temps de repas le midi sur le restaurant scolaire de la commune.

- Le matin, un accueil est proposé aux familles de 7h30 à 9h00 *(sauf Pontvallain de 7h15 à 9h00 et Aubigné-Racan de 7h à 8h45)*.

- Le soir, les enfants peuvent rester jusqu'à 18h30.

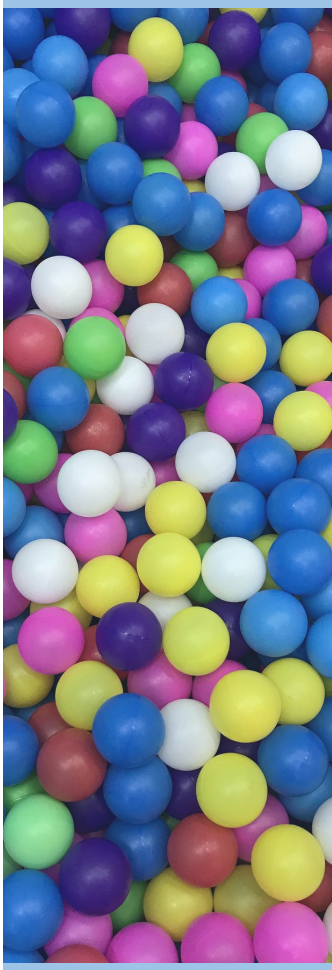

Mayet

Directrice : Albane GROULT 06 88 07 02 74

Sites

Mayet St Exupéry : Ecole

Aubigné Racan *:* Maison de l'enfance

Un transport est organisé vers l'accueil de Mayet le matin pour un départ à 8h45 et un retour pour 13h45 à Aubigné Racan.
Pour l'après midi, un départ est prévu à 13h45 pour un retour 17h15 sur l'accueil.

Le Lude

Directrice : Christine PAPIN 06 33 69 84 42

Site

Ecole Primaire Georges Brassens

Yvré-Le-Pôlin

Directrice : Emmanuelle BORDE 06 76 19 98 51

Site

Maison de l'Enfance

Pontvallain

Directrice : Mégane Landais 06 76 19 08 04

Site

Ecole

Petites Vacances

Sud Sarthe Communauté de Communes

Le service enfance propose 5 sites sur chaque période de petites vacances,
(sauf les vacances de décembre).

Selon le calendrier scolaire, les accueils sont ouverts les 2 semaines de vacances.

Les équipes d'animation établissent un programme d'animation en lien avec le projet éducatif de la collectivité et les projets pédagogiques des différents accueils.

Le planning des activités est disponible dans les accueils périscolaires et les accueils de loisirs. Il est également envoyé par mail 1 mois avant le début des vacances.
Vous avez également la possibilité de le consulter sur le site de la collectivité :

www.comcomsudsarthe.fr

Les inscriptions ont lieux 3 semaines avant le début des vacances sur le portail familles :

https://comcomsudsarthe.portail-familles.net

L'inscription se fait obligatoirement pour une semaine complète soit :

- tous les matins avec ou sans repas
- tous les après midis avec ou sans repas
- toutes les journées avec ou sans repas

Le paiement en ligne est possible.

Les activités ont lieu de 9h00 à 17h00 avec un temps de repas le midi au restaurant scolaire de la commune.

Le matin, un accueil est proposé aux familles de 7h30 à 9h00 *(sauf Pontvallain de 7h15 à 9h00)*.

Le soir, les enfants peuvent rester jusqu'à 18h30 *(sauf Aubigné Racan 18h45)*.

Aubigné-Racan

Directrice : Albane GROULT 06 88 07 02 74
Site : Maison de l'enfance

Le Lude

Directrice : Christine PAPIN 06 33 69 84 42
Site : Ecole Primaire Georges Brassens

Mayet

Directrice : Harmony JEGOU 06 40 96 50 88
Site : École St Exupéry

Pontvallain

Directrice : Mégane LANDAIS 06 76 19 08 04
Site : École

Yvré-Le-Pôlin

Directrice : Emmanuelle BORDE 06 76 19 98 51
Site : Maison de l'Enfance

Grandes Vacances

Sud Sarthe Communauté de Communes

Le service enfance propose 5 sites sur le mois de Juillet et 2 sur le mois d'Août.

Les périodes d'ouverture pendant les grandes vacances sont les suivantes :

- Juillet : 4 semaines d'Accueil de Loisirs et 3 semaines de camp
- Août : 2 semaines avant la rentrée scolaire *(lieux définis en début d'année)*

Les équipes d'animation établissent un programme d'animation en lien avec le projet éducatif de la collectivité et les projets pédagogiques des différents accueils.

Le planning est mis à disposition sur le site de la collectivité :

www.comcomsudsarthe.fr

Il est transmis dans les écoles fin avril pour des inscriptions à partir de début mai, jusqu'à mi juin.

Les inscriptions se feront sur le portail familles, avec une aide si besoin des directrices d'accueil présentes sur les sites.

https://comcomsudsarthe.portail-familles.net

Le paiement en ligne est possible.

Vous devez obligatoirement inscrire vos enfants tous les jours de la semaine.

Les activités ont lieu de 9h00 à 17h00 avec un temps de repas le midi sur le restaurant scolaire de la commune.

Le matin, un accueil est proposé aux familles de 7h30 à 9h00 *(sauf Pontvallain de 7h15 à 9h00)*.

Le soir, les enfants peuvent rester jusqu'à 18h30 *(sauf Aubigné Racan 18h45)*.

En Juillet :

Aubigné-Racan

Directrice : Albane GROULT 06 88 07 02 74

Site : Maison de l'enfance

Le Lude

Directrice : Christine PAPIN 06 33 69 84 42

Site : Ecole Primaire Georges Brassens

Mayet

Directrice : Harmony JEGOU 06 40 96 50 88

Site : École St Exupéry

Mansigné

Directrice : Mégane LANDAIS 06 76 19 08 04

Site : École du Lac

Yvré-Le-Pôlin

Directrice : Emmanuelle BORDE 06 76 19 98 51

Site : Maison de l'Enfance

En Août :

Lieux définis en début d'année

Tarifs

Sud Sarthe Communauté de Communes

Vous trouverez les tarifs votés en Conseil Communautaire pour l'année scolaire 2019-2020

(Accueil Périscolaire, Tap, Mercredi Loisirs et Petites Vacances).

ACCUEIL PERISCOLAIRE 2019-2020

QF	La Demie Heure
Jusqu'à 520	0,33€
De 521 à 900	0,45€
De 901 à 1250	0,58€
De 1251 à 1500	0,70€
Au-delà de 1500	0,82€

TAP 2019-2020

QF	La Semaine
Jusqu'à 520	1,65€
De 521 à 900	1,70€
De 901 à 1250	1,75€
De 1251 à 1500	1,80€
Au-delà de 1500	1,85€

MERCREDIS LOISIRS ET PETITES VACANCES 2019-2020

ENFANT	QF	1/2 JOURNEE SANS REPAS	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	JOURNEE AVEC REPAS
1	Jusqu'à 520	3,25€	6,75€	9,45€
	De 521 à 900	3,80€	7,50€	10,70€
	De 901 à 1250	4,35€	8,25€	11,95€
	De 1251 à 1500	4,85€	9,00€	13,20€
	Au-delà de 1500	5,40€	9,75€	14,45€
2	Jusqu'à 520	2,95€	6,10€	8,50€
	De 521 à 900	3,40€	6,75€	9,65€
	De 901 à 1250	3,90€	7,45€	10,75€
	De 1251 à 1500	4,40€	8,10€	11,90€
	Au-delà de 1500	4,85€	8,75€	13,00€
3	Jusqu'à 520	2,60€	5,40€	7,55€
	De 521 à 900	3,05€	6,00€	8,55€
	De 901 à 1250	3,45€	6,60€	9,55€
	De 1251 à 1500	3,90€	7,20€	10,55€
	Au-delà de 1500	4,35€	7,80€	11,55€

Le Sport
Et Les ALSH

La Communauté de Communes Sud Sarthe propose également de nombreuses animations sportives.

Le sport durant les vacances scolaires :

- La Collectivité met en place un dispositif **"Vac'Ensports"** visant à initier les enfants de 6 à 11 ans à différentes pratiques sportives 3 jours *(deux 1/2 journée et une journée complète)* par période de vacances scolaires sous la forme d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement *(ALSH)*.
- Toujours dans le cadre des ALSH proposés par la Communauté de Communes Sud Sarthe, un soutien pédagogique aux équipes d'encadrement du service enfance & jeunesse pour des activités spécifiques (Vélo, Kayak, Escalade, Tir à l'Arc, etc...) est régulièrement mis en place.

Les manifestations sportives :

- Les différents services de la collectivité, en partenariat avec le CDOS de la Sarthe, organisent et participent chaque année à l'événement **«Cet été, la Sarthe Destination Sport»**.
- Des animations sportives sont régulièrement mises en place dans le cadre des animations **«Famille».**

L'apprentissage de la natation : "Savoir Nager"

La Communauté de Communes Sud Sarthe met en place des opérations d'apprentissage de la natation pour les enfants de 11 à 14 ans du territoire ne sachant pas encore nager.
Celles-ci peuvent prendre la forme de cycles sur le temps périscolaire ou durant les vacances scolaires. Elles sont dispensées généralement au début de l'été.

Répertoire

Accueil Pôle du Lude : 02 85 29 12 08

- ## Secteur Aubigné-Racan / Vaas / Chenu

Albane GROULT : 06 88 07 02 74 / albane.groult@comcomsudsarthe.fr

- Aubigné-Racan : 02 43 44 67 50
- Vaas : 06 88 07 02 74
- Chenu : 06 88 07 02 74

- ## Secteur Dissé-Sous-Le-Lude / Le Lude /Luché-Pringé / Savigné-Sous-Le-Lude

Christine PAPIN : 06 33 69 84 42 / christine.papin@comcomsudsarthe.fr

- Dissé-Sous-Le-Lude :
- Le Lude :
- Savigné-Sous-Le-Lude :
- Luché-Pringé :

- ## Secteur Coulongé / Mayet / Verneil-Le-Chétif

Harmony JEGOU : 06 40 96 50 88 / harmony.jegou@comcomsudsarthe.fr

- Mayet JULES FERRY : 06 71 14 00 71
- Mayet ST EXUPERY : 02 43 46 66 67
- Verneil le chétif : 02 43 44 95 83
- Coulongé : 06 40 96 50 88

- ## Secteur Mansigné / Pontvallain / Saint-Jean-de-la-Motte

Mégane LANDAIS : 06 76 19 08 04 / megane.landais@comcomsudsarthe.fr

- Mansigné : 02 43 44 60 87
- Pontvallain : 02 43 44 91 24
- Saint-Jean-de-La-Motte : 02 43 45 89 80

- ## Secteur Requeil / Yvré-Le-Pôlin

Emmanuelle BORDE : 06 76 19 98 51 / emmanuelle.borde@comcomsudsarthe.fr

- Requeil : 02 43 44 90 51
- Yvré-Le-Pôlin : 02 52 19 23 10

Sud Sarthe
Communauté de Communes

INFORMATIONS UTILES

Accueil familles au 02 85 29 12 08

ou par mail à valerie.matard@comcomsudsarthe.fr

IPNS, Ne pas jeter sur la voie publique

Communauté de Communes Sud Sarthe, 5 Rue des écoles 72800 Aubigné-Racan
Renseignements Accueil de la CDC : 02 85 29 12 08 www.comcomsudsarthe.fr

Crédit Photos : CDC Sud Sarthe, Pixabay